

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 529

présenté par

M. Le Gac, Mme Vidal, M. Fiévet, M. Marion, Mme Piron, M. Fait, M. Favennec-Bécot,
M. Cormier-Bouligeon et M. Benoit

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 22, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.